

**- CRES -
RAPPORT D'ACTIVITÉS
2018**

(Version Provisoire)

Table des matières

2018, ANNÉE DE FINALISATION DE PLUSIEURS PROGRAMMES ET PROJETS DE RECHERCHES.....	3
"VIVRE AVEC L'EAU" POUR AMELIORER LA RESILIENCE AUX INONDATIONS DES POPULATIONS DE LA BANLIEUE DE DAKAR	3
LA TAXATION DES PRODUITS DE TABAC EN AFRIQUE DE L'OUEST : DES SOLUTIONS FISCALES POUR UNE RÉDUCTION OPTIMALE DU TABAGISME EN AFRIQUE DE L'OUEST	5
LE CRES ACCOMPAGNE LA DAPSA DANS LA MISE EN OEUVRE DU PNIASAN.....	7
ANALYSE DES POLITIQUES AGRICOLES DU SÉNÉGAL	8
- La fabrication, l'importation et la distribution d'engrais au Sénégal	9
- L'évaluation de l'efficacité du système de distribution de la subvention de l'engrais au Sénégal .	10
- L'importation, la distribution, la fabrication artisanale et la maintenance de matériel agricole au Sénégal.....	11
LES NOUVEAUX CHANTIERS DE 2018	13
L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES BUDGÉTAIRES.....	13
POUR UN SYTÈME D'ASSAINISSEMENT NON CONNECTÉ : LE CRES ET L'IPAR S'ENGAGENT	15
QUELQUES RENCONTRES AUXQUELLES LES CHERCHEURS DU CRES ONT PRIS PART EN 2018	16
- L'Initiative Think tank (ITT) fait le point sur ses réalisations	16
- Le CRES face aux défis du futur des données numériques.....	16
- Deuxième édition des « grantees' meeting » de la fondation Bill and Melinda gates.....	17
- Conférence africaine sur le Franc CFA.....	18
- Le CRES et la Banque mondiale renforcent leur partenariat.....	18
- Le sport, un secteur d'investissement porteur	19
LE CRES ÉVALUE SON PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017	20
CRÉATION D'UN INSTITUT DE L'UNIVERSITE DES NATIONS UNIES A DAKAR.....	22
GOVERNANCE ET PERFORMANCES ORGANISATIONNELLES DU CRES.....	23
PUBLICATIONS DU CRES EN 2018	24
LE CRES CONTRIBUE À LA PROMOTION DES JEUNES CHERCHEURS	26

2018, ANNÉE DE FINALISATION DE PLUSIEURS PROGRAMMES ET PROJETS DE RECHERCHES

"VIVRE AVEC L'EAU" POUR AMELIORER LA RESILIENCE AUX INONDATIONS DES POPULATIONS DE LA BANLIEUE DE DAKAR



Suite à un diagnostic fait par le Gouvernement, 360 000 personnes étaient victimes d'inondations dans la région de Dakar, soit 30 000 maisons et 130 écoles avec des dégâts estimés à 42 milliards de FCFA dont 24 milliards en dommages et 20 milliards de pertes. Tout cela a eu des impacts importants sur les plans sociaux, économiques et psychologiques sur les populations. C'est dans ce contexte que le projet Vivre avec l'Eau, financé par le Gouvernement Britannique a été conçu pour contribuer à la résolution de cette situation dans 10 Communes de la Région de Dakar considérées comme les plus touchées par les inondations : il s'agit de Yeumbeul Nord, Yeumbeul Sud, Wakhinane Nimzatt, Medina Gounass, Mbao, Malika, Rufisque-Ouest, Grand-Yoff, Thiaroye Gare et Djiddah Thiaroye Kao. L'objectif général est de contribuer à améliorer la résilience de 860 000 personnes de ces 10 Communes. De façon spécifique, les objectifs étaient :

- installer des infrastructures d'évacuation des eaux de pluies ;
- contribuer à une amélioration de la gestion des déchets dans les zones d'intervention ;
- organiser et renforcer les capacités des femmes pour améliorer leur résilience face aux inondations ;
- s'assurer de la prise en compte de l'aspect genre dans toutes les composantes du projet ;
- concevoir des plans d'urgence contre les inondations ;
- organiser et former les populations à l'application de ces plans d'urgence ;
- renforcer les capacités communautaires et institutionnelles ;

- disséminer au sein des populations les connaissances provenant de cette approche participative de la gestion des inondations.

L'évaluation de ce projet fait ressortir, entre autres résultats, que des zones qui avant étaient occupées par les ordures ou par les eaux constituent aujourd'hui des lieux publics bien assainis, grâce à des canalisations et à des pavages qui permettent aux populations de vaquer à leurs occupations. Ces travaux ont également contribué à améliorer grandement leur bien-être. A cela, s'ajoute la création d'emplois par la promotion d'activités génératrices de revenus comme le maraichage, la vente des écobriques, la prise de conscience de la part des populations sur l'assainissement et le bien être, ce qui a permis aux élus locaux (des maires) de se rapprocher de leurs populations par des restitutions des activités auxquelles leurs acteurs étaient impliqués dans leurs communes et l'engagement des acteurs communautaires, des personnes préoccupées et dévouées à la cause de leur population pour évoluer dans un cadre de vie adéquat.

LA TAXATION DES PRODUITS DE TABAC EN AFRIQUE DE L'OUEST : DES SOLUTIONS FISCALES POUR UNE RÉDUCTION OPTIMALE DU TABAGISME EN AFRIQUE DE L'OUEST

La seconde phase du projet de recherche-action sur la taxation des produits du tabac en Afrique de l'Ouest a pris fin en 2018. Elle était principalement axée sur la recherche et sur la production d'évidences susceptibles de contribuer au changement de politiques fiscales dans la zone CEDEAO. Elle visait à expliquer les dynamiques des politiques de taxation et les conséquences de la consommation des produits du tabac.

Les résultats des travaux de recherche effectués au cours du projet ont été présentés lors de la conférence de dissémination organisée par le CRES, les 10 et 11 juillet 2018 à Dakar, en présence des représentants des ministères de l'économie et des finances, de la santé, des chercheurs du Bénin, du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Nigeria et du Sénégal, du CRDI, de la CEDEAO, de la FCA, des structures de santé partenaires, du comité scientifique en charge de la relecture des documents de recherche et de la société civile.

La conférence a montré, entre autres, que :



- Le Bénin, la Côte du d'Ivoire et le Sénégal ont adopté des lois et décrets conformes à la Convention Cadre de la Lutte Antitabac (CCLAT) à même de renforcer la lutte antitabac. Cependant, leur application effective fait souvent défaut.

- Les systèmes fiscaux des pays étudiés ont révélé : (1) une incapacité de 11 pays parmi les 15 à satisfaire au critère d'efficacité de l'OMS, à savoir une part de taxe d'accise au

moins égale à 70 % du prix de vente des produits, (2) une exploitation de moins de 50 % des possibilités fiscales et, (3) une base de taxation atténuant la répercussion de ces hausses de taxes sur les produits du tabac par l'industrie du tabac.

- En ce qui concerne le commerce illicite, les travaux indiquent que son développement est expliqué principalement par la différence de prix entre les pays frontaliers et non par le niveau de prix dans un pays donné. Le commerce illicite fait perdre aux Etats, en moyenne, 19 % de recettes fiscales sur les produits du tabac. En moyenne, 18 % des produits du tabac vendus dans la Sous-région sont issus du commerce illicite, et occasionnent une hausse de la consommation de 3 %.

- Les travaux sur la consommation du tabac confortent l'idée selon laquelle l'augmentation du prix induit une baisse effective de la consommation de tabac. Outre le prix comme instrument de lutte contre l'usage du tabac, les travaux menés ont également prouvé que l'interdiction de la publicité ou de la promotion des produits tabagiques est décisive pour une baisse conséquente de la demande. Par ailleurs, connaître les effets dommageables de la consommation du tabac sur la santé conduit

les usagers à baisser leur consommation.

- Il a également été mis en évidence l'existence d'une relation positive et significative entre la probabilité de cesser de fumer et l'approbation par le fumeur d'une augmentation des taxes sur les produits du tabac.

- Egalement, une argumentation des recettes fiscales ainsi qu'une baisse de la consommation sont obtenues plus efficacement avec la taxe spécifique qu'avec la taxe *ad valorem*.

- L'étude sur le pouvoir de marché permet de dire que l'industrie du tabac au Sénégal et au Nigéria ne dispose pas d'une forte capacité à empêcher la répercussion de la hausse des taxes sur les prix du tabac. Au Nigéria, le prix facturé au consommateur n'est que 5,93 % supérieur au coût marginal de production, ce qui représente une faible marge pour absorber les éventuels hausses de taxes. Pour le Sénégal, ce pouvoir de marché est différent, selon la catégorie de cigarettes. Les firmes appliquent une marge commerciale de 11 % sur les cigarettes économiques et 6 % sur les catégories premium.

- Par ailleurs, les travaux ont permis de mesurer l'impact économique du tabagisme à travers les principales maladies liées à ce phénomène. Les résultats ont affiché qu'au Sénégal, en 2015, le tabagisme a coûté 122 milliards de FCFA à la société, pour un apport de 20 milliards en recettes fiscales et quatre milliards en revenus salariaux. Pour ce qui est de l'impact sur le PIB, la recherche montre que l'économie sénégalaise subit d'importantes pertes en termes de points de PIB, du fait de la présence des maladies liées au tabac. En 2015, 0,39 point de PIB n'a pu être réalisé, du fait des maladies liées au tabagisme.



LE CRES ACCOMPAGNE LA DAPSA DANS LA MISE EN OEUVRE DU PNIASAN

Le CRES a accompagné la Direction de l'Analyse, de la Prévention et des Statistiques Agricoles (DAPSA) dans la mise en oeuvre du PNIASAN. Les 10 et 11 décembre 2018 s'est tenue une réunion conjointe sur la RCSA et la validation du PNIASAN sous la présidence effective du Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural.

Cet atelier qui vient clôturer les travaux du CRES sur le PNIASAN a vu la participation de participants provenant des structures publiques en charge de l'Agriculture, de la société civile, du secteur privé et des représentants des groupes de parties prenantes : HUB Rural, Africalead, FAO.

La validation du PNIASAN s'est déroulée comme suit :

- informer sur les origines et fondements du PNIASAN ;
- partager et discuter le cadre stratégique du PNIASAN ;
- présenter les programmes du PNIASAN ;
- examiner les impacts attendus du PNIASAN ;
- partager l'architecture institutionnelle pour la mise en oeuvre du PNIASAN ;
- présenter le coût global et le financement du PNIASAN ;
- recueillir les points de vue des départements ministériels, des acteurs non-étatiques (secteur privé, GDSP) et des partenaires au développement (PTF).
- procéder à la synthèse des travaux, pour validation du document de PNIASAN de seconde génération.

ANALYSE DES POLITIQUES AGRICOLES DU SÉNÉGAL

Le Projet d'Appui aux Politiques Agricoles (PAPA) est une initiative du Gouvernement du Sénégal financée par l'USAID-Sénégal dans le cadre de l'initiative « Feed The Future » et mise en œuvre pour une période de trois ans (2015 – 2018) par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) avec l'appui de Michigan State University (MSU) et l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI). Il vise à relever le niveau des investissements publics et privés dans l'agriculture par la création d'un système performant de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques agricoles au sein du MAER.

Ses objectifs visaient à : (i) Améliorer les capacités nationales en matière de recherche, d'analyse et de communication sur les politiques agricoles ; (ii) Promouvoir un dialogue inclusif sur les politiques agricoles et leur appropriation par les acteurs ; (iii) Promouvoir la formulation et la mise en œuvre des politiques agricoles basées sur des preuves ; (iv) Faciliter la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques agricoles ; (v) Assurer une bonne communication des résultats du projet.

Le CRES et ses partenaires ont travaillé sur les cinq axes de recherche suivants :

- (1) l'analyse coût-bénéfice des options politiques et stratégies identifiées dans le cadre du PRACAS ; (2) l'analyse du secteur de l'engrais et de la mécanisation ; (3) l'analyse de la place du privé dans le secteur des engrais et de la mécanisation ; (4) l'évaluation de l'efficacité des politiques dans le secteur de l'engrais et de la mécanisation et ; (5) l'analyse du niveau des investissements privés dans les filières fruits et légumes.

En partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural, de l'Institut de recherches agricoles et de l'IFPRI, le CRES a mené trois enquêtes sur (i) la fabrication, l'importation et la distribution d'engrais au Sénégal, (ii) l'évaluation de l'efficacité du système de distribution de la subvention de l'engrais au Sénégal, (iii) l'importation, la distribution, la fabrication artisanale et la maintenance de matériel agricole au Sénégal.

Outre la production de factsheets présentant les résultats de ces enquêtes, trois documents de recherche ont été produits sur la production, l'importation et la distribution des intrants agricoles (voir ci-après).

- La fabrication, l'importation et la distribution d'engrais au Sénégal



Dans le cadre du Projet d'appui aux politiques agricoles (PAPA) du ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural, le CRES a mené une recherche visant à fournir des informations pertinentes sur les entreprises spécialisées dans la filière engrais au Sénégal. En effet, cette filière constitue un des leviers de la stratégie mise en place par le PRACAS, visant à augmenter la productivité agricole.

Toutefois, même si les superficies emblavées et les rendements ont

sensiblement augmenté grâce à la subvention, force est de reconnaître que de nombreux défis restent à relever, pour une utilisation efficace des intrants agricoles comme l'engrais. Très peu d'informations étaient disponibles, notamment, celles sur la fabrication et l'importation de ce produit.

Les enquêtes menées par le CRES ont fait ressortir :

- la faiblesse du tissu industriel de l'engrais au Sénégal. Le sous-secteur est composé d'une très grande entreprise ayant de grandes capacités de production et d'une dizaine d'entreprises importatrices/distributrices d'engrais. A côté de ces entreprises formelles, se développe un secteur informel de la production d'engrais sous forme de mélange.
- l'augmentation significative de la production de l'entreprise de fabrication d'engrais au cours des trois dernières années couvrant ainsi la totalité des besoins nationaux.
- La faiblesse des relations que les entreprises d'importation et de distribution d'engrais entretiennent avec la recherche/développement. La majorité des chefs d'entreprises ont un niveau d'éducation élevé, mais ont très peu de relation avec les centres de recherche et les structures de recherche-développement et d'appui-conseil, ce qui constitue une contrainte majeure au développement du secteur de l'engrais.
- la faiblesse d'accès au crédit bancaire des entreprises, en raison de la lourdeur des procédures et des conditions du crédit. A cela, s'ajoute la lenteur des paiements de l'Etat. La moitié des investissements réalisés l'ont été sur fonds propres.
- le nombre réduit d'entreprises importatrices d'engrais au Sénégal. La quasi-totalité s'approvisionne au niveau de l'entreprise de fabrication d'engrais.
- l'importante marge brute de commercialisation des distributeurs agréés par l'Etat, avec un différentiel de prix pouvant atteindre parfois plus de 100 000 Fcfa/tonne.

- L'évaluation de l'efficacité du système de distribution de la subvention de l'engrais au Sénégal

Dans le cadre du PNIASAN Sénégal qui couvre la période 2018-2022, le Gouvernement prévoit une forte croissance de la production agricole, ce qui requerra une forte augmentation de la consommation d'engrais. La poursuite de la politique de subvention des intrants agricoles constitue une des stratégies qui permettra d'atteindre les objectifs de croissance de la production agricole.

Au Sénégal, la question des subventions agricoles est très rarement abordée dans les travaux de recherche. Ceux qui ont porté sur ce sujet n'ont pas traité la question des subventions agricoles sous l'angle de l'efficacité du système. C'est pour combler cette lacune que le CRES a entrepris l'évaluation en 2018 de l'efficacité du système de distribution de la subvention de l'engrais au Sénégal. L'objectif est de savoir si la quantité d'engrais que les producteurs reçoivent effectivement est comparable à celle que les crédits votés au Parlement leur auraient permis d'obtenir.

Autrement dit, il s'agit d'estimer l'importance des fuites dans le circuit de distribution de l'engrais subventionné et d'évaluer la part des crédits votés par le Parlement qui parviennent effectivement aux producteurs. Les données proviennent d'une enquête réalisée dans le cadre du Projet d'appui aux politiques agricoles (PAPA) auprès les opérateurs agréés et des commissions de cession des intrants agricoles.

La question était de savoir quelle proportion d'engrais subventionné arrive effectivement aux producteurs, une fois les crédits votés. Pour répondre à cette interrogation, le circuit de distribution a été décrit pour identifier d'une part les différentes étapes par lesquelles l'engrais subventionné doit passer pour parvenir aux producteurs, d'autre part les sources potentielles de fuites de ressources hors du circuit. Six étapes majeures et cinq sources de fuites ont été détectées, le franchissement d'une étape occasionnant potentiellement des pertes de ressources. L'ampleur de ces pertes a été estimée, pour chaque source potentielle de fuite d'engrais, en suivant pas à pas près de 94 % et 96 % des crédits votés, respectivement, en 2015 et 2016.

Il ressort des estimations qu'en 2015, à peine 36 % des crédits votés par le Parlement pour la subvention de l'engrais sont parvenus aux producteurs. Ce taux est monté à 63 % en 2016. Les pertes de ressources sont considérables, et leur élimination permettrait un accroissement significatif de la consommation d'engrais et, donc, de la production agricole.



- L'importation, la distribution, la fabrication artisanale et la maintenance de matériel agricole au Sénégal

Le retard d'équipement est un des traits majeurs de l'agriculture sénégalaise. Aussi, le Gouvernement du Sénégal a-t-il fait de la mécanisation une source majeure de l'augmentation de la productivité et de la production agricoles au cours des deux prochaines décennies. Cette option retenue dans le cadre du Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (PRACAS) a vu sa mise en œuvre par le Projet d'appui aux politiques agricoles (PAPA) du ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural. Elle visait à fournir une connaissance approfondie de l'offre et de la demande d'équipement, car cette connaissance était jusqu'ici limitée.



En 2018, le CRES a mené une enquête en vue de fournir des informations fiables sur les entreprises spécialisées dans l'importation, la fabrication artisanale et la maintenance d'équipements agricoles. Cinq résultats majeurs peuvent être tirés des données primaires qui ont été collectées.

- Au Sénégal, la production artisanale d'équipements agricoles est constituée essentiellement de petites entreprises informelles et d'une entreprise moyenne. Les entreprises importatrices font à peine une dizaine.

—La faiblesse des compétences des chefs d'entreprise et le peu de relations que les entreprises de fabrication entretiennent avec la recherche-développement sont une autre caractéristique des entreprises. La majorité des chefs d'entreprise ont un niveau d'éducation très faible et ont très peu de relation avec les centres de recherche et les structures de recherche-développement.

- les entreprises de fabrication, généralement informelles, ont eu peu recours au crédit bancaire, tout comme les entreprises d'importation de matériel agricole. Les investissements réalisés l'ont été sur fonds propres. Le coût de l'énergie et les difficultés d'approvisionnement en produits semi-finis figurent en bonne place parmi les autres contraintes.

- La faiblesse du réseau de distribution du matériel agricole et des services de maintenance constitue aussi un handicap. Localisées dans les capitales départementales, les entreprises ne sont pas en mesure de satisfaire les besoins en matériel agricole et de services de maintenance des exploitants qui sont dans des zones peu accessibles. Cette faiblesse du réseau de distribution est un frein pour stimuler la demande de matériel agricole et de services de maintenance.

- L'effet d'éviction de plusieurs entreprises dans l'exécution de la commande publique a joué dans le projet. L'Etat, en donnant à une entreprise le monopole de l'importation du matériel agricole subventionné y compris la distribution, a conduit plusieurs entreprises à cesser leurs activités ou à se reconvertir dans d'autres secteurs. Cette politique s'est révélée être une contrainte majeure pour le développement d'un secteur privé spécialisé dans le machinisme agricole.

LES NOUVEAUX CHANTIERS DE 2018

L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES BUDGÉTAIRES

Cette recherche sur la budgétisation sensible au genre (BSG) est menée en Ouganda et au Sénégal. Elle se fonde sur l'idée que le budget est un instrument de politique clé pour assurer le développement humain, en particulier, le développement du genre. Le rôle dont la politique budgétaire est ainsi investie trouve sa justification dans les défaillances du marché qui limitent fortement la portée des retombées des stratégies de promotion de la croissance économique.

Si par exemple, le taux de salaire des femmes est inférieur à celui des hommes, le fonctionnement du marché ne peut pas, par lui-même, activer le signal, la réponse et la mobilité des agents économiques et des ressources pour éliminer ce différentiel dans les salaires et permettre, grâce à une plus grande efficacité allocative, une rémunération des femmes à la fois plus élevée et égale à celle des hommes. De plus, le fonctionnement spontané du marché n'intègre pas le fait que le rendement social de l'investissement dans la femme peut être dans certains domaines plus élevé que celui des hommes.



L'inégalité de genre est à la fois coûteuse et inefficace pour le développement. L'intégration du genre dans la politique budgétaire permet d'agir à la fois sur l'égalité et l'efficacité. La fiscalité, les subventions et les dépenses publiques peuvent être utilisées pour capter les externalités générées par une politique de développement sensible au genre. Si sa rationalité est solide, la BSG s'intègre difficilement dans la pratique budgétaire des pays en développement, particulièrement en Afrique subsaharienne. Ces

difficultés doivent être identifiées et des solutions proposées pour y remédier. Le Sénégal qui a déjà accumulé des expériences de budgétisation sensible au genre offre des conditions idéales pour examiner les difficultés techniques auxquelles se heurte la BSG.

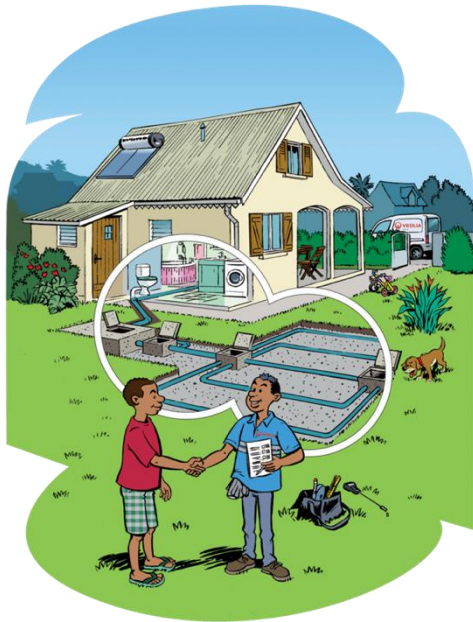
Un atelier de lancement de ce projet s'est tenu à Kampala en présence des experts des deux institutions bénéficiaires de ce projet en Afrique. Ce projet, qui est financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), implique le CRES, pour le compte du Sénégal, et *l'Advocates Coalition for Development and Environment* (ACODE), pour le compte de l'Ouganda. Pour une bonne mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de l'exécution du projet, les deux institutions devront travailler ensemble à travers des webinaires sur les méthodologies adoptées.

Le mandat assigné au CRES était de proposer un cadre budgétaire thématique qui intègre la dimension genre à l'horizon 2019. L'idée est de tester, dans un premier temps, ce cadre établi au Sénégal, auprès des ministères de l'agriculture et de l'énergie, puis de le généraliser dans l'espace UEMOA. La recherche est en cours, elle devrait s'achever en mai 2019.

POUR UN SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT NON CONNECTÉ : LE CRES ET L'IPAR S'ENGAGENT

Les Nations Unies reconnaissent que « le droit à l'assainissement doit permettre à tous les êtres humains, sans discrimination, d'avoir un accès physique et abordable à un assainissement, qui soit sûr, hygiénique, culturellement et socialement acceptable, et qui assure l'intimité et la dignité. »

Or, force est de constater que nombre de pays d'Afrique, en particulier, d'Afrique de l'Ouest, souffrent d'un besoin criant d'accès à l'assainissement, notamment, à travers des infrastructures sanitaires adéquates. Ce déficit infrastructurel augmente considérablement les risques d'exposition des populations à des organismes pathogènes dangereux, tout en accentuant la pollution environnementale ; le contenu des fosses est souvent rejeté dans les quartiers, ce qui entraîne des odeurs nauséabondes et expose les populations à l'insalubrité.



Fort de ce constat, la Fondation Bill et Melinda Gates, dans son engagement en faveur d'un assainissement décent pour tous, a mandaté des acteurs œuvrant dans le secteur de la recherche et du plaidoyer, afin d'engager durablement, au niveau de trois pays (Sénégal, Côte d'Ivoire et Burkina Faso), les acteurs autour de l'assainissement autonome, plus précisément, du secteur des boues de vidange.

L'univers de l'assainissement met aux prises une pluralité d'acteurs tout au long de la chaîne de valeurs dont il convient de comprendre les rôles, les enjeux propres, les spécificités, le fonctionnement, etc.

Le CRES et l'IPAR se sont vus confier le volet recherche de ce projet, et *Speak Up Africa* et NIYEL, le plaidoyer dans le cadre d'un consortium. Une équipe d'experts du CRES et de l'IPAR, les deux institutions de recherche, a effectué une visite de site aux stations de traitement des boues de vidange (STBV) de Pikine et de Tivaouane Peul-Niague, au bassin de rétention de Pikine-Nord, à la Mutuelle d'Épargne et de Crédit *Jappoo Suxxali Rewmi* (MEC/JSR) et dans deux ménages de la Commune de Djida Thiaroye Kao.

L'objectif est de permettre aux chercheurs des deux institutions d'aller à la rencontre des différents acteurs de cette chaîne de valeur, afin de mieux comprendre comment la recherche peut appuyer l'émergence de solutions aux problèmes liés à l'assainissement, en particulier dans la banlieue.

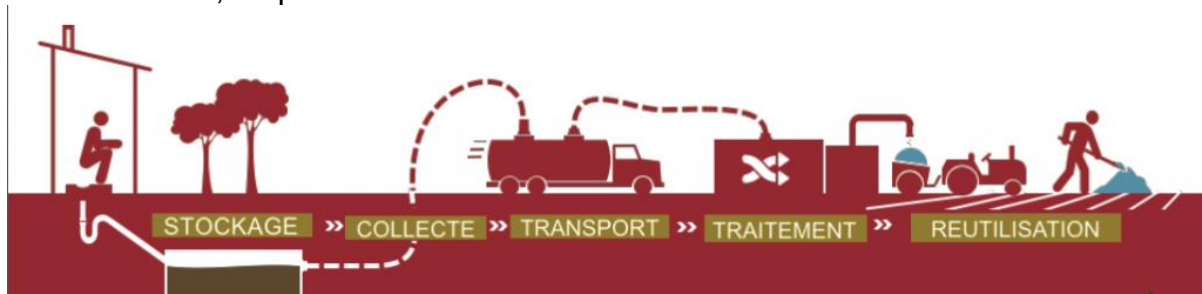


Schéma de la chaîne de valeurs assainissement autonome

QUELQUES RENCONTRES AUXQUELLES LES CHERCHEURS DU CRES ONT PRIS PART EN 2018

- L'Initiative Think tank (ITT) fait le point sur ses réalisations

L'Initiative Think tank (ITT) est un programme visant à renforcer les capacités d'institutions indépendantes vouées à la recherche sur les politiques (les think tanks) dans les pays en développement, administrée par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada.



Après 10 ans de mise en œuvre, l'Initiative *Think Tank* fait le point sur ses réalisations. C'était dans le cadre d'une

conférence internationale organisée à Bangkok, du 11 au 14 novembre 2018. Le CRES y était représenté par une délégation composée de Pr. Abdoulaye Diagne, de Dr. Fatou Ndiaye Cissé et de Mme Founty Alassane Fall. Plus de 200 représentants d'instituts de recherche en politiques publiques, décideurs, bailleurs de fonds, chercheurs et parties prenantes ont pris part à cette rencontre.

L'objectif de la rencontre était de répondre à la question : comment les instituts de recherche en politiques publiques peuvent-ils continuer à contribuer à la construction de sociétés plus équitables et plus prospères ?

- Le CRES face aux défis du futur des données numériques

La question des données est devenue cruciale, eu égard aux enjeux sécuritaires, économiques, aux enjeux de souveraineté, de protection des droits individuels, de respect de la vie privée, de propriété, etc. Les experts du CRES qui s'intéressent à cette question ont participé à un atelier organisé, en juin 2018, sur le futur des données numériques : c'était en partenariat avec Future Agenda et Facebook Afrique.

Pour apporter des solutions efficaces et pérennes aux défis que pose le futur des données, les experts présents ont quasi unanimement pointé la nécessité de dépasser l'écueil du paradigme conflictuel. Bien entendu, certaines thématiques, comme la protection de la vie privée ou encore la répartition inégale des profits, générés par les données peuvent être très clivantes. Toutefois, les débats ont montré qu'il est possible de trouver de forts consensus sur les questions majeures, en particulier, dans un contexte Africain.

Parmi ces questions majeures, figurent celles liées à l'éthique. Il est ressorti qu'une

ses

réflexion sous-régionale, par exemple, dans le cadre de la CEDEAO, voire de l'Union Africaine, pourrait être menée pour harmoniser les positions. Cette approche sous régionale pourrait également prendre en charge des questions comme la propriété, la souveraineté ou encore la cybersécurité, en particulier dans un contexte international marqué par différentes formes de violences vis-à-vis des personnes, des entreprises, des pays, etc. Le professeur Abdoulaye Sakho a insisté sur l'urgence de mettre en place cette approche sous régionale, rappelant que certaines parties du monde l'ont déjà adoptée, notamment, l'Union européenne.



- Deuxième édition des « grantees' meeting » de la fondation Bill and Melinda gates

Le CRES et l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) ont participé à la deuxième édition de la journée d'études qui regroupe les différentes organisations bénéficiaires des financements de la *Fondation Bill and Melinda Gates*. Cette rencontre, qui s'est tenue le 29 juin 2018 à Dakar, était organisée en partenariat avec *Africa Consulting and Trading (ACT)*.

La Fondation finance beaucoup de projets au Sénégal, pour une enveloppe annuelle de 53 millions de dollars, dans des secteurs aussi divers que l'agriculture, la santé, l'assainissement, le genre, le planning familial, etc. L'objectif de la rencontre était de permettre aux organisations bénéficiaires issues de secteurs divers, mais ayant des objectifs de développement complémentaires, de bénéficier d'un cadre d'échanges sur leurs expériences et de réfléchir sur une future plateforme de collaboration.

En effet, il est devenu aujourd'hui évident que les questions de développement sont transversales et nécessitent des approches concertées, multisectorielles et inclusives. Par exemple, la réflexion sur les questions de santé, ne saurait faire l'économie

d'une approche qui prenne en charge les problématiques liées à l'éducation, à l'innovation technologique, à l'assainissement, au plaidoyer, etc. Or, pendant trop longtemps, ces questions ont été traitées séparément, engendrant des effets négatifs sur les résultats. Aussi, une des préoccupations de la fondation est-elle de permettre aux différentes organisations d'harmoniser les défis et les enjeux pour atteindre de meilleurs résultats au Sénégal.

- Conférence africaine sur le Franc CFA

Le Centre de recherche sur les politiques (CREPOL) et le CRES ont décidé de se saisir du débat autour du Franc CFA, en organisant une conférence qui réunit les meilleurs spécialistes de la question. La rencontre vise à apporter des éclairages objectifs sur les performances économiques des pays de la zone franc au cours des 10 dernières années, sur les avantages et inconvénients du dispositif institutionnel et opérationnel du franc CFA, ainsi que sur les éventuelles alternatives à cette monnaie commune.



L'objectif de la conférence est de susciter un débat technique sur le Franc CFA, à partir des recherches et analyses des économistes de la région, afin d'alimenter les réflexions des décideurs publics et des autres acteurs concernés (secteur privé, société civile, etc.), en vue d'adopter une position africaine sur le Franc CFA.

Les principaux thèmes retenus sont : 1. Où en est le Franc CFA (son évaluation économique) ? Le monde a changé depuis 72 ans, et le Franc CFA ? 2. Avantages et inconvénients du dispositif institutionnel et opérationnel du Franc CFA 3. Quelles alternatives au Franc CFA ?

- Le CRES et la Banque mondiale renforcent leur partenariat

Une mission de la Banque mondiale, conduite par le responsable du Pôle mondial sur la pauvreté, a séjourné au Sénégal du 17 au 23 juillet 2018. Parmi les objectifs de la mission, figure la présentation des résultats analytiques récents de la Banque et l'identification de nouveaux domaines et thèmes de collaboration avec le



Gouvernement du Sénégal et des groupes d'experts locaux dans le domaine de la pauvreté. Cette rencontre a permis aux experts de la mission d'échanger avec des économistes, des agents de l'Etat, des représentants de la société civile, et de hauts fonctionnaires sur les principales contraintes liées à

la réalisation des objectifs de la Banque mondiale au Sénégal, en matière de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté. La rencontre était initiée par le CRES.

- Le sport, un secteur d'investissement porteur

Des juristes, hommes d'affaires et autres acteurs du monde sportif, se sont réunis le 15 décembre 2018 à la Maison de la presse, à l'initiative du Pr. Abdoulaye Sakho, membre du Cres et juriste spécialisé en Droit et Economie du Sport. La rencontre, qui avait pour thème « Investir dans le sport », était organisée sous l'égide de l'Institut Edge (institut supérieur de formation rattaché au Cres), et sous la présidence du ministre des sports, monsieur Matar Ba, en présence de grandes personnalités du sport sénégalais. Les discussions ont permis de comprendre que l'investissement est toujours une question de choix et que, dans certains pays, le sport n'est pas une priorité. Cette option n'est pas celle du Sénégal, selon le ministre qui a souligné l'engagement du Sénégal à bâtir des projets sportifs attractifs et porteurs de croissance. Bien entendu, des efforts restent à faire, a-t-il reconnu, eu égard au grand potentiel humain que recèle notre pays, mais également grâce à sa stabilité et à son attractivité qui en font une destination favorable à l'éclosion de talents sportifs.

Le ministre Matar Ba a souligné l'image négative que le sport a pu revêtir au Sénégal dans le passé, image qui s'est fort heureusement inversée du fait de l'impact social des œuvres réalisées par des champions comme Gorgui Sy Dieng, ou par la génération 2002, ainsi que par des Sénégalais respectés à l'échelle mondiale comme Amadou Galo Ba. Il a rappelé son ambition d'accompagner le sport sénégalais à franchir un cap et d'aider les sportifs à devenir de vrais acteurs économiques. M. Ba n'a pas manqué, en clôturant son propos, de rappeler que le sport remplit une mission éminemment sociale, et qu'il tire notre diplomatie par ses résultats, tout en se réjouissant, d'une part, du crédit acquis par nos disciplines et, d'autre part, de l'attribution au Sénégal des Jeux Olympiques de la Jeunesse prévue en 2022.

A la suite du ministre des sports, des personnalités comme l'ancien lutteur Mouhamed Ndaw Tyson, les anciens footballeurs internationaux et aujourd'hui entraîneurs Amara Traoré et Alioune Cissé, les dirigeants sportifs de renom comme Djamil Faye, ou encore Amadou Gallo Fall, vice-président et directeur général de la NBA Afrique



ont, tour à tour, rappelé la nécessité d'injecter des ressources dans le sport sénégalais, afin de lui permettre de faire sa mue, pour devenir un pan important du secteur économique.

La mondialisation du sport a relégué l'Afrique à l'arrière-plan, alors que le sport tire une grande partie de ses ressources humaines de notre continent.

Cette rencontre qui était, en fait, un *Master Class* a permis de trouver des pistes intéressantes pour mettre en place une véritable économie du sport au Sénégal et en Afrique, ce qui passera inévitablement par la professionnalisation du sport et par la création de nouveaux métiers pour accompagner ce mouvement. C'est tout le sens du *Master Droit et Economie du Sport* mis en place par le Pr. Abdoulaye Sakho dans le cadre de l'*institut Edge*.

LE CRES ÉVALUE SON PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017

En 2018, le CRES a procédé à l'évaluation de son Plan stratégique 2013-2017 qui devait notamment permettre à l'institution de renforcer son statut de centre de recherche de référence au Sénégal et dans la sous-région. L'évaluation visait précisément à :

- mesurer les performances des différentes composantes du Plan stratégique ;
- identifier et à analyser les évolutions majeures intervenues dans l'organisation, le fonctionnement et la gestion du CRES durant la période de mise en œuvre du plan stratégique ;
- déterminer les facteurs internes et externes qui ont influencé la mise en œuvre des activités prévues
- tirer les leçons apprises dans la conception et dans la mise en œuvre du plan stratégique ;
- formuler des recommandations en vue d'appuyer le processus d'élaboration et de mise en œuvre du prochain plan stratégique.

Les conclusions de cette évaluation font ressortir des points forts et des points faibles dans la mise en œuvre de ce plan (encadré).

Points forts

Les points forts sur lesquels s'est fondé le processus d'élaboration et de mise en œuvre du Plan stratégique sont les suivants :

- un engagement collectif du personnel dans l'élaboration d'un plan stratégique destiné à installer le CRES dans une dynamique de développement institutionnel tenant compte des enjeux, des opportunités et des risques qui caractérisent l'environnement de la recherche au Sénégal et dans la sous-région ;
- une amélioration continue de la qualité des travaux de recherche par le renforcement des capacités techniques et d'analyse des chercheurs, et par une plus grande ouverture à des réseaux de recherche collaborative ;
- un grand potentiel des chercheurs à s'engager dans des programmes de recherche d'envergure internationale et leur implication croissante dans des conférences/colloques internationaux ;
- une grande capacité du CRES à capitaliser sur ses avantages acquis (bonne qualité des travaux de recherche, grande confiance des partenaires et des décideurs, bonne gestion des ressources financières)
- une confiance accrue des partenaires et des décideurs du fait du renforcement de la capacité de l'institution à respecter ses engagements, d'une meilleure prise en compte des besoins informatifs des différentes catégories de partenaires et de la mise en place d'une stratégie d'aide à l'appropriation des résultats des travaux ;



- une amélioration de la gouvernance, de la gestion financière et du suivi des activités, grâce au renforcement de l'appui institutionnel de l'ITT, à une plus forte implication du Conseil d'administration et à l'institutionnalisation des réunions de coordination administrative ;
- une nette tendance à la diversification des partenariats et des sources de financement à vocation d'appui essentiellement institutionnel ;
- une expérience de plus en plus riche dans la communication d'influence et l'aide à l'appropriation, et à la mise en œuvre des résultats de recherche.

Points faibles

Les points faibles constatés dans la réalisation des objectifs et des activités du Plan stratégique sont, de manière générale, liés aussi bien aux conditions de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du Plan stratégique qu'au niveau de la motivation, de l'implication et de l'engagement du personnel, en général, et des chercheurs, en particulier. Ces faiblesses ont trait à :

- des difficultés de mise en œuvre de certains axes stratégiques comme la formation et la Communication, du fait du nombre élevé des objectifs et des activités prévues ; et du de leur chevauchement.
- des programmes de recherche relativement ambitieux, au regard des conditions et des formes de mobilisation des chercheurs ;
- l'absence d'une stratégie et d'un plan de mobilisation de ressources financières en faveur de la recherche ;
- des réunions de coordination scientifique irrégulières contribuant à la faible circulation de l'information et à la faible implication des chercheurs dans les différentes activités de l'institution ;
- des difficultés à mobiliser des ressources en faveur des programmes et projets de recherche prévus dans les départements ;
- des difficultés dans le déploiement du dispositif de suivi-évaluation du Plan stratégique se traduisant par le non-respect systématique des mécanismes de suivi et de renseignement des plans d'action et des indicateurs ; l'absence de réunions de revue et de partage des résultats et des progrès réalisés par rapport aux objectifs ; des remises en cause fréquentes des calendriers ;
- Des insuffisances persistantes dans les procédures de publication et de diffusion des résultats de recherche, du fait des défaillances dans le contrôle de qualité, l'évaluation et la finalisation des documents.

CRÉATION D'UN INSTITUT DE L'UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES A DAKAR

L'accord qui consacre la création d'un institut de l'Université des Nations unies à Dakar - le second du genre en Afrique, après la Ghana - a été signé le mercredi 7 février 2018 entre le ministre des Affaires étrangères du Sénégal, Me Sidiki Kaba (au centre), et M. Barth Vespagen (à gauche), directeur de l'Université des Nations Unies.

Cet institut est le fruit d'un partenariat de près de 10 ans entre le CRES et l'Institut des Nations Unies de Maastricht (UNU-MERIT). Cette signature est le couronnement d'un long processus porté par le CRES, en rapport avec les autorités de l'Université des Nations Unies (UNU) et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Sénégal, M. Mary Teuw Niane.



Le communiqué du Ministère des Affaires étrangères a fort justement rappelé le rôle déterminant joué par le CRES dans la création de cet institut : « ... la pertinence du dossier déposé par le CRES et son endurance malgré les changements de gouvernement, à ne jamais lâcher malgré les changements au poste de ministre des Affaires étrangères, a finalement payé ».

GOVERNANCE ET PERFORMANCES ORGANISATIONNELLES DU CRES

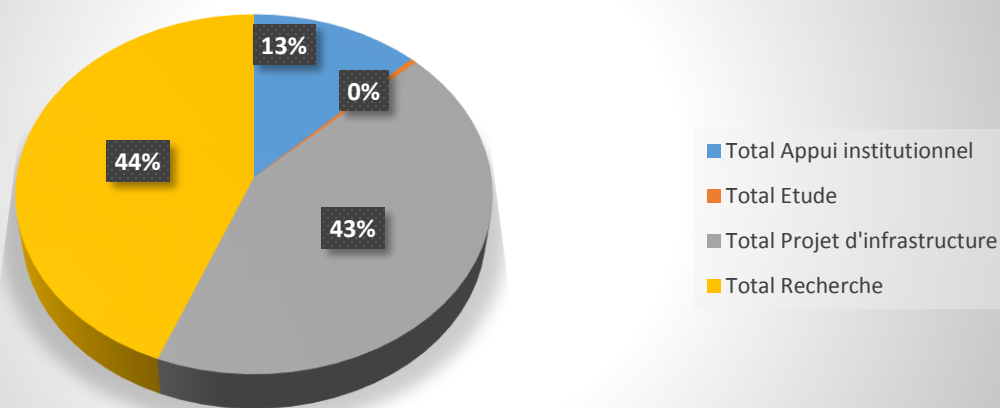
L'exercice 2018 a été la quatrième année de mise en œuvre du second plan stratégique du CRES. Durant cette année, le Conseil d'Administration du CRES s'est réuni le 09 janvier 2018 pour statuer sur les points à l'ordre du jour, c'est-à-dire : (1) l'approbation des procès-verbaux de réunion du Conseil d'Administration du 25 mai 2017, (2) l'arrêté des comptes au 31 décembre 2016, (3) l'adoption du Plan d'opération et du budget annuel de 2018, (4) et Questions diverses. Les conclusions de ce Conseil sont retracées dans le procès verbal élaboré à cet effet.

Les comptes du CRES au 31 décembre 2017 ont été revus par le cabinet KPMG. Cet audit effectué selon les normes professionnelles généralement admises au plan international et telles que définies par l'IFAC, a abouti à une certification des comptes.

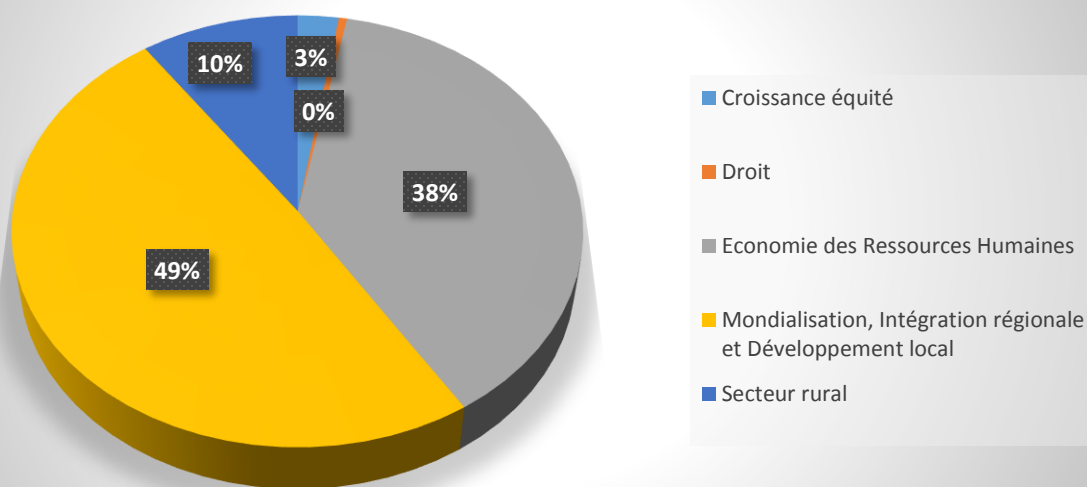
L'exercice 2018 est marqué par la finalisation des activités du projet «Vivre Avec l'Eau» qui a mobilisé l'essentiel des ressources du CRES.

RAPPORT FINANCIER 2018

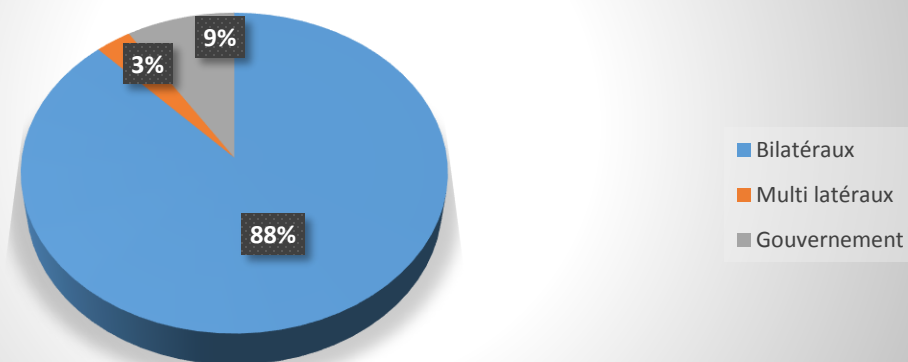
Répartition de l'activité par secteur



Répartition de l'activité par domaine



Répartition de l'activité par source de financement



Sources : CRES, 2019.

PUBLICATIONS DU CRES EN 2018

Articles publiés dans des revues académiques	
1	Measuring Subjective Flood Resilience in Suburban Dakar: A Before–After Evaluation of the “Live with Water” Project.
2	Auteurs : Patrick Bottazzi,*, Mirko S. Winkler, Sébastien Boillat, Abdoulaye Diagne, Mashoudou Maman Chabi Sika, Arsène Kpangon, Salimata Faye, Chinwe Ifejika Speranza
3	Evolution comparée de la fiscalité indirecte et des inégalités de revenus au Sénégal et au Burkina Faso, West African Economic Review (2018)- Auteur : Mbaye Diene
4	Human capital accumulation of children in Cameroon: does disability really matter? Education economics. Auteurs : Arlette Simo Fotso, Anne Solaz, M. Diene and Roger Tsafack Nanfosso
5	L'efficience technique des institutions de microfinance en zone UEMOA, REP 128 (4) juillet –Août 2018, Auteur : François Seck Fall –
6	"Key drivers of NEET phenomenon among youth people in Senegal", Economics Bulletin, Volume 38, Issue 1, pages 248-261(2018) - Auteur François J. Cabral
7	DEA and SFA research on the efficiency of microfinance institutions : A meta –analysis, World Development 107 (2018)176-188 du 28 février 2018. Auteurs : François Seck Fall, A Mouksit Akim, Harouna Wassongma -
8	Public finances and tobacco taxation with product variety: theory and application to Senegal and Nigeria, Plos One (SOUS RÉSERVE)
9	Non-compliance and non-response in randomised school meals experiment: Evidence from rural Senegal, Journal of African Economies (SOUS RÉSERVE)
Rapports d'études et de recherches	
1	Evaluation des coûts du programme d'alimentation scolaire et définition d'une stratégie de mobilisation de ressources durables pour l'alimentation scolaire au Sénégal. Auteurs : Abdoulaye Diagne, Yaya Ky.
2	Productivité de la main d'œuvre au Sénégal. Auteurs : Abdoulaye Diagne, M. Konté
3	Prix du tabac et cessation de fumer au Sénégal et au Nigéria. Auteurs : Fidèle Dédénou, Abdoulaye Diagne, Yona Mané

4	L'efficacité du système fiscal de taxation des produits de Tabac dans les pays de la CEDEAO : approche de la frontière fiscale. Auteurs : Abdoulaye Diagne, Y. Mané, Kpegli
5	L'efficacité du système fiscal de taxation des produits de Tabac dans les pays de la CEDEAO : rôle du paramètre d'ajustement et de la base de taxation. Auteurs : Abdoulaye Diagne, Yona Mané, Kpegli
6	Analyse de la contrebande en Afrique de l'Ouest. Auteurs : Abdoulaye Diagne, Mané, Kpegli
7	Evaluation des coûts sanitaires. Auteurs : Abdoulaye Diagne, Yona Mané, Founty Fall
8	Analyse de la création d'emploi par l'industrie du tabac. Auteurs : Yona Mané, Abdoulaye Diagne, Yao Kpegli
9	Impact des maladies non transmissibles sur la croissance au Sénégal. Auteurs : Yona Mané, Abdoulaye Diagne, Yao Kpegli
10	Impact du projet « Vivre avec l'eau » sur la résilience des populations face aux inondations. Auteurs : Abdoulaye Diagne, Salimata Faye
11	Etat des lieux de la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO et analyse des effets sur les filières agricoles et agroalimentaires. Auteurs : Abdoulaye Diagne, Fatou Cissé, Yaya Ky, M. Coulibaly

Source : Répertoire des travaux et publications du CRES, 2019.

LE CRES CONTRIBUE À LA PROMOTION DES JEUNES CHERCHEURS

	<p>Mashoudou MAMAN CHABI SIKA</p> <p>Il est titulaire d'un Master en Statistique et Méthodes Économétrie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et d'un Master en Politiques Économiques et Sociales de L'Université Pierre Mendès France. Durant la quinzaine d'année d'expérience, il a occupé plusieurs postes relatifs à la collecte, au traitement et à l'analyse des données. Depuis 2017 où il est au CRES, il a travaillé sur deux projets : « Vivre avec l'eau » dont le but est de mesurer l'impact socio-économique des différentes réalisations dudit projet pour réduire les conséquences néfastes des inondations dans la banlieue dakaroise. Le deuxième sur lequel il actuellement porte sur l'assainissement avec pour objectif d'accroître l'accès aux services d'assainissement améliorés et durables aux populations pauvres des zones urbaines et périurbaines de Dakar grâce à l'adoption de solutions innovantes présentant des avantages environnementaux, sanitaires et économiques élevés.</p>
	<p>Zahra ABDILLAHI AINAN</p> <p>Madame Zahra ABDILLAHI AINAN, de nationalité djiboutienne, est Ingénieur Statisticienne & Economiste et Assistante de Recherche au Consortium de la Recherche Economique et Sociale (CRES). Elle a été embauchée dans le cadre du projet « Assainissement non connecté ». Les tâches qui lui sont assignées dans le projet sont les suivantes : participation à la recherche sur la revue systématique et la méta-analyse, participation à la rédaction du protocole des enquêtes, à la production des outils des enquêtes et au travail de supervision de la collecte de données, contribution à la rédaction des rapports d'enquêtes, et assistance de l'équipe en charge de la rédaction du rapport sur les solutions émergentes d'adoption au niveau ménages et dans la recherche documentaire, le traitement et l'analyse des données.</p>
	<p>Souleymane DIAGNE</p> <p>Assistant de recherche au Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (CRES) depuis octobre 2018, il travaille actuellement sur des questions d'assainissement et de migration. Il a fait sa formation professionnelle à l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique (ENSAE). Après deux ans de formation à ladite école, il a effectué un stage professionnel à la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (DRS-SFD). Son mémoire professionnel consistait à mettre en place un modèle de détection de défaillance des Systèmes Financiers Décentralisés. Enfin, il a décroché son diplôme d'Ingénieur Statisticien Economiste (ISE) en juillet 2018.</p>
	<p>Mamadou Abdoulaye DIALLO</p> <p>Titulaire du diplôme d'Ingénieur Statisticien Economiste (ISE) obtenu à l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) de Dakar, Mamadou Abdoulaye DIALLO a intégré le CRES depuis septembre 2018 en tant qu'assistant de recherche. Il a travaillé dans le cadre du projet PAPA et ses tâches étaient, entre autres, le traitement des données d'enquête, la collecte d'informations secondaires et la participation à la rédaction de notes techniques. Monsieur DIALLO participe également au projet « Assainissement non connecté » en tant que statisticien pour la rédaction de protocoles et d'outils d'enquête, l'apurement et l'analyse des données. M. Diallo envisage de produire un draft de sa thèse à la fin du projet.</p>